

LES NATIONS UNIES

DIX-SEPTIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE—RENOI DU DÉBAT

L'honorable Fred M. Blois, conformément
au préavis qu'il en a donné, déclare:

Qu'il signalera à l'attention du Sénat la dix-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en la cité de New-York et, en particulier, les discussions et les délibérations de l'Assemblée et la participation qu'y a exercée la délégation du Canada.

—Honorables collègues, je me proposais de vous faire ce soir un rapport personnel du rôle joué par la délégation canadienne à la dix-septième session des Nations Unies à New York. Cependant, des sénateurs m'ont signalé que certains événements qui se déroulent présentement revêtent beaucoup plus d'intérêt que mon discours. Par conséquent, si le Sénat y consent, je proposerais que le débat soit remis jusqu'à demain.

Des voix: Entendu!

(Renvoi du débat à une séance ultérieure.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.

La vingt-troisième législature est dissoute par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général, le 6 février 1963.